

Mars 2016

« Lettre ouverte à ceux qui me sont chers »

Cette « Lettre ouverte à tous ceux qui me sont chers », que H-P. S., détenu au pénitencier de Lenzburg, nous a adressée le 16 décembre 2015, est en quelque sorte une manière de prendre congé, vu la gravité des atteintes à sa santé. Nous en publions des extraits.

Traduction : Anne-Catherine Menétrey-Savary

« Ne soyez pas surpris si cette lettre a une tonalité sentimentale. Je sais que certains d'entre vous vont se sentir tristes après l'avoir lue, mais j'éprouve le besoin de vous écrire de cette manière.

C'est devenu évident que la justice a pu atteindre son but grâce aux mesures qu'elle a prises contre moi. Mes combats, les promesses vides, l'arbitraire, les fausses allégations, dont vous avez tous connaissance, ont fini par m'enlever toute mon énergie et toutes mes forces. Le déclin de mon énergie s'est opéré en arrière-plan, mais d'une manière plus importante que je ne le croyais ou que je le souhaitais. Des années de duplicité, les émotions, l'anéantissement de toute espérance, le sentiment de ne voir plus aucun sens à l'existence, le fait de n'avoir plus aucun lien, plus d'entourage cher et fidèle sont largement responsables de la situation où je me trouve.

C'est dur de ne pouvoir prendre personne dans ses bras lorsqu'on est en crise, de ne pouvoir recevoir ou donner aucune tendresse. Durant ces décennies, je n'ai pratiquement plus jamais eu l'occasion de me réjouir de quelque chose ou de vivre un événement. Mais vous étiez toujours proches. Je vous en suis très reconnaissant. Vos visites à la prison, mes congés avec vous étaient la seule chose qui comptait pour moi, et c'est encore le cas aujourd'hui. Pour le reste, ma vie s'est déroulée sans que toutes ces années aient le moindre sens. À vrai dire, ce n'est même plus une vie.

Avec tous les problèmes que les autorités m'ont causés, ma santé, contre toute attente, est devenue plus fragile. (...) Mon corps a perdu ses forces, et ces longues heures d'isolement en cellule ont eu un effet très négatif, au point de provoquer des dommages irréversibles à mes organes. Dans les moments difficiles, simplement, je n'ai personne : on perd donc de plus en plus la joie de vivre. Les autorités pénitentiaires m'ont à ce point maltraité, méthodiquement, qu'on en arrive presque à une condamnation à mort, et c'est à cela que correspond à ma situation actuelle.

En effet, il y a deux ans, j'ai eu un infarctus. Cela a contribué à aggraver considérablement ma santé. J'ai été hospitalisé à l'Inselspital à Berne, où j'ai reçu un mauvais pronostic. Le nouveau rapport de l'Hôpital, qui date du 9 décembre 2015 est maintenant encore plus mauvais. J'ai donc été emmené en ambulance à l'Hôpital le 4 décembre, aux soins intensifs. J'y suis resté jusqu'au lundi, entouré de machines et de tuyaux. Je n'étais même plus capable de me lever de mon lit.

À l'hôpital, j'ai été surveillé 24 heures sur 24 par un agent de sécurité. Il a fallu que je m'y habitue, mais c'était somme tout acceptable. Le mardi matin, un autre agent a pris le relai, et il a appliqué les consignes de je ne sais quelle autorité : fermer la fenêtre, enlever les poignées du lit, m'entraver les mains et les pieds, m'interdire de parler, de téléphoner et de recevoir des visites ; j'ai eu droit à des services et ustensiles en plastique et j'ai été mis à l'isolement dans mon lit d'hôpital. On ne traite pas

ainsi même le bétail ! Impossible d'aller aux toilettes ; interdiction de transmettre un message à ma famille ou aux autorités pénitentiaires. Juste l'autorisation de mourir !...

J'ai donc demandé à interrompre ce séjour à l'hôpital, malgré l'avertissement du médecin-chef, et j'ai dû signer une décharge comme quoi je renonçais à être soigné. Je suis donc retourné le mardi en prison, où je peux au moins bouger un peu et parler avec les autres. Vu que le vendredi, j'ai échappé de justesse à la mort, je ne suis plus prêt à revivre un tel séjour hospitalier. Mon pronostic vital est maintenant très mauvais. Il suffirait de la moindre infection pour que je vous quitte sans l'avoir voulu. Entre vendredi et mardi, j'ai perdu six kilos : ça vous indique à quel point je suis faible. Je suis maintenant presque à terre.

Si vous ne recevez plus de mes nouvelles pendant quelques temps, cela voudra dire que je ne suis plus en état de communiquer. La prison n'est pas adaptée pour des cas comme le mien. Maintenant, la prison cherche un hébergement en cas de nouvelle crise grave. Si je devais retourner à l'hôpital, il y a danger que je meure ou qu'on doive me transporter dans un autre endroit pour y passer le reste de ma misérable vie. Mais la justice va sans doute tout faire pour empêcher cela !

C'est pourquoi je voudrais encore vous donner une autre information. J'ai finalement quand même quelques petites joies, ce qui représente beaucoup pour moi. J'ai maintenant deux collègues de détention avec qui je peux passer quelques heures chaque jour. Ils sont comme une famille. Ce qui me fait le plus de peine, c'est de n'avoir pas pu vivre une relation avec mes propres enfants durant toutes ces années, à cause du refus constant de la justice, sous de fallacieux prétextes de m'accorder un congé. (...) Maintenant, à nous trois, nous avons une relation comme une famille, car j'ai le sentiment, même partiellement que ces deux jeunes sont comme mes enfants, ce qui me donne un peu de joie. J'apprécie encore davantage vos visites, mais elles sont très courtes et très règlementées. Pour le reste du temps, les jeunes sont là, en remplacement. Comme avec mes fils, il n'y a strictement rien de sexuel dans cette relation [H-P.S. a été condamné pour délits sexuels]. Il faut le préciser, car jusqu'ici on m'a toujours fait le reproche d'avoir des problèmes de ce type dans les occasions de rencontre. Les autorités ne peuvent pas imaginer une amitié chaleureuse et honnête, et elles devraient vraiment changer leur façon de voir. Car ce préjugé de la justice est devenu tenace au cours des ans. C'est pourtant, ici, dans la prison, une belle amitié, cordiale et agréable. J'ai maintenant décidé que si ma santé empire ou que je dois partir d'ici, ces deux jeunes feront un inventaire de mes affaires. (...) Je suis très reconnaissant à ces deux amis de veiller sur moi et de m'aider. Le cas échéant, je leur demanderai si on peut leur accorder l'autorisation d'entrer en contact avec vous, ne serait-ce que pour vous écrire de temps en temps une lettre ou pour rappeler mon souvenir. Naturellement, ce sera selon leur volonté. En tous les cas, s'il devait m'arriver quelque chose, ils vous informeront si je ne suis plus en état de le faire. Ainsi, mon bras est un tout petit peu plus long...

Sur mon PC, il y a un dossier intitulé « Gefängnisakten », dans lequel j'ai pu, par chance, scanner tous mes documents. Si quelqu'un veut ces documents, il pourra faire une demande au Service pénitentiaire.

J'ai encore un souhait dont je vous demande de bien vouloir tenir compte. Si ma santé venait à se dégrader encore davantage, je vous demande de respecter mes directives anticipées et de veiller à ce que ma vie ne soit pas prolongée. Je vous le dis très clairement, je n'ai plus du tout le courage de vivre encore longtemps dans ce système. Je ne veux donc pas de machine ou de prolongation. Juste m'en aller.

J'espère que nous pourrions encore passer quelque temps ensemble, au moins moi avec vous. On ne peut pas reprocher à la direction de Lenzburg, de même qu'à son service médical, de ne pas s'occuper correctement de moi. Ils ne peuvent pas faire plus, car il n'y a plus de possibilités d'amélioration.

J'attends donc ce qui va se passer. Je vous ferai signe ici ou là tant que je le pourrai, comme d'habitude. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir gardé dans votre cœur, et je vous remercie d'exister. Peut-être qu'il existe une vie après la mort. Dans ce sens, ne soyez pas tristes : je reste avec vous que j'aime, avec reconnaissance. »